



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

assurance vie

Question écrite n° 44004

Texte de la question

Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur le problème du revenu des parents d'enfants handicapés. Si l'on ne peut que se féliciter de l'heureuse issue du récent conflit survenu entre la compagnie d'assurance Axa et les parents d'enfants invalides, la question des rentes survies auxquelles aspirent de plus en plus de parents d'handicapés reste posée. Singulièrement, il semble aujourd'hui nécessaire de réviser les tables de mortalité utilisées par les assureurs qui pénalisent aujourd'hui les handicapés, dans la mesure où les assureurs sont contraints par la réglementation de leur appliquer une espérance de vie standard, qui ne tient pas compte de leur durée de vie plus brève. Dans ce cadre, l'élaboration d'un nouveau type de contrat proposé aux parents souscripteurs ainsi qu'une révision de la fiscalité spécifique à ce type d'épargne devront être à terme envisagées. Face à l'ensemble de ces questions et aux enjeux qu'elles supposent, elle souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont](#)

Circonscription : Haute-Vienne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44004

Rubrique : Assurances

Ministère interrogé : santé et action sociale

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2000, page 1960